

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE efecture le 29/03/2016 DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

ID: 033-200027068-20160322-2016_03_037-DE

SÉANCE DU 22 MARS 2016

2016-03-037 - 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 67

Date de convocation : 16 mars 2016

L'an deux mille seize le vingt deux mars à 18 H 00, le conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint-Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents:

Philippe BUISSON, Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-Présidente, Jérôme COSNARD, Vice-Président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Isabelle HARDY, Vice-Présidente, Alain PAIGNE, Vice-Président, Anne BERTHOME, Vice-Présidente, Corinne VENAYRE, Vice-Présidente, Sébastien LABORDE, Vice-Président, Jean François MARTINEZ, Vice-Président, Sabine AGGOUN, Vice-Présidente, Gérard HENRY, Vice-Président, Georges DELABROY, Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, Alain MAROIS, Conseiller délégué, Fabienne KRIER, Jean-Luc DARQUEST, Sophie BLANCHETON, Odile BONHOMME-TIBY, Véronique DI CORRADO, Philippe HEFTRE, Bruno LAVIDALIE, Philippe DURAND-TEYSSIER, Hélène ESTRADE, Michel VACHER, Michel MILLAIRE, Isabelle FEYRY, Bernard NADEAU, Catherine BERNADEAU, Christophe DARDENNE, Michel GALAND, Monique JULIEN, Thierry MARTY, Patrick NIVET, Annie POUZARGUE, Laurence ROUEDE, Agnès SEJOURNET, Denis SIRDEY, James SEYNAT, Loïc MAGNAN, Jean-Luc BARBEYRON, David REDON, Joël BAYLE, Paquerette PEYRIDIEUX, Chantal DUGOURD, Philippe FAURT, Mireille CONTE-JAUBERT, Stéphane CATALAN, Gérard MOULINIER, Marcel BERTHOME, Chantal GANTCH, Pierre-Jean MARTINET

Absents:

Jacques MESPLEDE, Michel FOULHOUX, Claire BLONDEL, Nouredine BOUACHERA, Val DUCLOS, Jean-Paul GARRAUD, Gonzague MALHERBE, Mélanie BOISSAVIE, Jean Claude ABANADES

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Jean Louis D'ANGLADE pouvoir à Marcel BERTHOME, David RESENDÉ pouvoir à Michel VACHER, Sylvie BOISSEL pouvoir à Philippe HEFTRE, Michèle LACOSTE pouvoir à Chantal GANTCH, Francis PEJEAN pouvoir à Annie ESTEBAN, Kléber AUDINET pouvoir à Philippe FAURT

Monsieur Georges DELABROY a été nommé secrétaire de séance

Affiché le

MARCHES PUBLICS ET AFFAIRES JURIDIQUES

Sur proposition de Monsieur Gérard HENRY, Vice-président en charge des marchés publics et des affaires juridiques,

Vu le Code des marchés publics et notamment son article 8 traitant de la constitution de groupement de commandes.

Vu la volonté de La Cali et des communes membres du territoire de s'engager dans la mutualisation de leurs achats afin d'en réduire les coûts, dans le sens d'un intérêt budgétaire partagé,

Considérant que les groupements de commandes entre collectivités territoriales et établissements publics sont autorisés,

La Cali a pris l'initiative de proposer à ses communes membres et aux établissements du territoire la constitution d'un groupement de commandes relatif aux prestations de services de télécommunication fixe, mobile et accès internet.

Après diagnostic des besoins, les communes de Chamadelle, Guîtres, Lagorce, Les Billaux, Libourne, Puynormand, Saint Denis de Pile, le CCAS de Libourne, le CCAS de Saint Denis de Pile, l'Office de tourisme intercommunal du Libournais, le PLIE du Libournais ont fait part de leur accord pour constituer ce groupement avec La Cali.

Vu la consultation des membres de la Commission marchés publics et affaires juridiques en date du 10 mars 2016,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 14 mars 2016,

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (58 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide:

- d'adhérer au groupement de commandes,
- d'approuver la convention constitutive du groupement de commandes relative aux prestations de services de télécommunication fixe, mobile et accès internet désignant La Cali coordonnateur du groupement et l'habilitant à signer, notifier et exécuter les marchés selon les modalités fixées dans cette convention,
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention constitutive du groupement de commandes ainsi qu'à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.
- de désigner un membre titulaire et un membre supplément pour siéger au comité de coordination et de suivi du groupement.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le Fait à Libourne

Le Président, Philippe BUSSON

Pour expédition conforme
Philippe BUSSON, Président
Libournais



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS e 29/03/2016 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE fecture le 29/03/2016 DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

ID: 033-200027068-20160322-2016 03 038-DE

SÉANCE DU 22 MARS 2016

2016-03-038 - 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 67

Date de convocation : 16 mars 2016

L'an deux mille seize le vingt deux mars à 18 H 00, le conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint-Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON, Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-Présidente, Jérôme COSNARD, Vice-Président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Isabelle HARDY, Vice-Présidente, Alain PAIGNE, Vice-Président, Anne BERTHOME, Vice-Présidente, Corinne VENAYRE, Vice-Présidente, Sébastien LABORDE, Vice-Président, Jean François MARTINEZ, Vice-Président, Sabine AGGOUN, Vice-Présidente, Gérard HENRY, Vice-Président, Georges DELABROY, Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, Alain MAROIS, Conseiller délégué, Fabienne KRIER, Jean-Luc DARQUEST, Sophie BLANCHETON, Odile BONHOMME-TIBY, Véronique DI CORRADO, Philippe HEFTRE, Bruno LAVIDALIE, Philippe DURAND-TEYSSIER, Hélène ESTRADE, Michel VACHER, Michel MILLAIRE, Isabelle FEYRY, Bernard NADEAU, Catherine BERNADEAU, Christophe DARDENNE, Michel GALAND, Monique JULIEN, Thierry MARTY, Patrick NIVET, Annie POUZARGUE, Laurence ROUEDE, Agnès SEJOURNET, Denis SIRDEY, James SEYNAT, Loïc MAGNAN, Jean-Luc BARBEYRON, David REDON, Joël BAYLE, Paquerette PEYRIDIEUX, Chantal DUGOURD, Philippe FAURT, Mireille CONTE-JAUBERT, Stéphane CATALAN, Gérard MOULINIER, Marcel BERTHOME, Chantal GANTCH, Pierre-Jean MARTINET

Absents:

Jacques MESPLEDE, Michel FOULHOUX, Claire BLONDEL, Nouredine BOUACHERA, Val DUCLOS, Jean-Paul GARRAUD, Gonzague MALHERBE, Mélanie BOISSAVIE, Jean Claude ABANADES

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Jean Louis D'ANGLADE pouvoir à Marcel BERTHOME, David RESENDÉ pouvoir à Michel VACHER, Sylvie BOISSEL pouvoir à Philippe HEFTRE, Michèle LACOSTE pouvoir à Chantal GANTCH, Francis PEJEAN pouvoir à Annie ESTEBAN, Kléber AUDINET pouvoir à Philippe FAURT

Monsieur Georges DELABROY a été nommé secrétaire de séance

MARCHES PUBLICS ET AFFAIRES JURIDIQUES

Envoyé en préfecture le 29/12/3/48

Recu en préfecture le 29/03/2016

DISSOLUTION DU GROUPEMENT DE COMMANDES PORTANT SUR LÉS"SERVICES D'ACHEMINEMENT DES COMMUNICATIONS ET D'ACCÈS INTERNET

ID: 033-200027068-20160322-2016_03_038-DE

Sur proposition de Monsieur Gérard HENRY, Vice-président en charge des marchés publics et des affaires juridiques de La Cali,

Vu le Code des marchés publics et notamment son article 8 traitant de la constitution de groupement de commandes.

Vu la convention constitutive du groupement de commandes en date du 17 avril 2015, relatif aux services d'acheminement des communications et d'accès internet,

Considérant le souhait des membres du groupement de groupement de mutualiser dans une même consultation les prestations relatives à la télécommunication (téléphonie mobile / filaire et Internet) et de créer un groupement à cet effet, afin d'en réduire les coûts,

Considérant que, conformément à l'article 3-3 de la convention constitutive, la dissolution de ce groupement de commandes doit être décidée par la majorité absolue des adhérents,

Vu l'avis favorable du comité de coordination du groupement de commandes relatif aux services d'acheminement des communications et d'accès internet, représentant l'ensemble de ses membres, en date du 4 février 2016,

Vu la consultation des membres de la Commission marchés publics et affaires juridiques en date du 10 mars 2016,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 14 mars 2016,

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (58 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide d'autoriser la dissolution du groupement de commandes relatif aux services d'acheminement des communications et d'accès internet à compter du 30 novembre 2016.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication le Fait à Libourne

Pour expedition conforme Philippe BUISSON, Président de la Communauté d'Agglomération du Libournais

2